

DEC192805INSU

Décision portant nomination de Madame Aurélie MARCHAUDON aux fonctions de chargée de mission institut (CMI) – INSU.

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

Madame Aurélie MARCHAUDON, Chargée de recherche classe normale, est nommée chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU), à compter du 01/01/2020 au 31/12/2021 pour 25% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi des programmes PNP (Programme National de Planétologie) et PNST (Programme National Soleil Terre). Elle représente l'INSU dans les comités directeurs de MEDOC et du CDPP et assure le suivi d'OFRAME. Elle est chargée du dossier THEMIS en lien avec l'UMI FSLAC qui sera créée au 1er janvier 2020 avec l'Institut d'Astrophysique des Canaries. Elle assure également la représentation de l'INSU au Comité Cientifico Internacional auprès de l'IAC (Espagne). Elle suit également les dossiers à l'interface entre le domaine AA et les autres domaines de l'INSU, particulièrement OA où les projets spatiaux communs prennent une importance grandissante.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Aurélie MARCHAUDON demeure affectée à l' « Institut de recherche en astrophysique et planétologie » (UMR5277 – IRAP), Université Toulouse Paul Sabatier, 9 avenue Colonel Roche, BP 44346 Toulouse Cédex 4, 31028 TOULOUSE.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **22 NOV. 2019**

Pour le président-directeur général et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science
Alain SCHUHL

